

16 novembre 2021

Lettre ouverte des chercheurs et des scientifiques d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale

A l'Attention des Chefs de délégation auprès de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (CICTA)

La réunion de la CICTA de cette semaine est la cinquième durant laquelle les Parties aborderont les recommandations des scientifiques concernant une grave surpêche des requins-taupes bleus de l'Atlantique Nord. Des réponses de gestion inadéquates aux recommandations d'interdire toute rétention de cette population risquent d'entraîner un effondrement de longue durée de cette précieuse ressource.

Des chercheurs et des scientifiques d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale poursuivent notre travail pour protéger et améliorer la gestion nationale des requins. Le Plan d'Action Sous-Régional pour les requins a conduit à des avancées dans la recherche, la collecte de données et la conservation dans toute la région. Cependant, nous sommes de plus en plus préoccupés par le rôle des flottes de pêche internationales et des marchés lointains sur la dynamique de l'exploitation et du commerce des requins dans les eaux de la région, en particulier en ce qui concerne les requins océaniques comme les requins-taupes bleus.

Le Bénin, le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Gambie, le Libéria, le Nigeria et le Sénégal ont été parmi les pays qui ont proposé, avec succès, d'inscrire les requins mako dans le cadre de la Convention pour le commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES). Depuis 2019, le Sénégal, le Gabon, la Gambie, le Libéria, la Sierra Leone, la Guinée Bissau et l'Angola ont tous défendu, par le biais de l'CICTA, une interdiction complète et immédiate de la rétention des requins-taupes bleus de l'Atlantique Nord en tant que fondement d'un plan de reconstruction global.

Les scientifiques ont spécifiquement recommandé une interdiction de rétention comme moyen le plus efficace d'atteindre les réductions substantielles de la mortalité nécessaires pour commencer le long rétablissement de cette population de requin. Une telle interdiction est :

- Simple et donc facilement réalisable pour les Parties de notre région
- Clé pour changer l'incitation des pêcheurs à l'évitement
- Probablement assez efficace en raison des taux de survie post-lâcher relativement élevés de l'espèce
- Moins restrictive et économiquement dommageable que la fermeture entière de pêcheries.

Les requins-taupes bleus de l'Atlantique Nord font désormais partie des requins les plus menacés au monde et continuent d'être surexploités en raison de l'inaction de l'CICTA.

Nous appelons toutes les parties à veiller à ce qu'une interdiction immédiate de rétention soit incluse dans l'accord mako final adopté lors de la réunion annuelle de 2021 et à veiller à ce qu'une interdiction immédiate de rétention soit mise en œuvre.

Signé,

Carla Louise Mousset Moumbolou
Point-Focal Autorité
Scientifique CITES,
Agence Nationale des
Parcs Nationaux
Libreville, Gabon

Mohamed Soumah
Centre National des Sciences
Halieutiques de Boussoura
Conakry, Guinée

Ousmane Tagbé Camara
Directeur Général Adjoint
Centre National des Sciences
Halieutiques de Boussoura
Conakry, Guinée

Dr Modou Thiaw
Maître de recherche, spécialiste:
Ecologie halieutique
Chargé de mission Productions
halieutiques à l'ISRA/Centre de
Recherches Océanographiques de
Dakar-Thiaroye (CRODT)
Dakar, Sénégal

Dr Beyah Meissa
Chercheur en écologie halieutique,
Institut Mauritanien de Recherches
Océanographiques et des Pêches,
Nouadhibou, Mauritanie

Momodou Sidibeh
Deputy Director of Fisheries,
The Gambia

Dr Khady Sane Diouf
Juriste Environnementaliste,
Coordonnatrice des projets
Gouvernance des Pêches du PRCM
Dakar, Sénégal

Dr Ibrahima Niamadio
Vétérinaire-biologiste,expert et
consultant
en Afrique de l'Ouest du Marine
Stewardship Council (MSC)
Dakar, Sénégal

Dr Jean Henri Bienvenue Sene
Enseignant-Chercheur,
l'Institut des Sciences de
l'Environnement (ISE),
l'Université Cheikh Anta Diop de
Dakar (UCAD)
Dakar, Sénégal

Dr Khallahi Brahim
Chercheur en Ecologie des Requins,
Conseiller Scientifique, Institut
Mauritanien de Recherches
Océanographiques et des Pêches
Nouadhibou, Mauritanie

Sidi Ndaw
Ancien chef de bureau des
statistiques à la Direction des
Pêches maritimes
Dakar, Sénégal

Dr Mika Diop
Biologiste des Pêches,
Commission Sous-Régionale des
Pêches (CSRP)
Dakar, Sénégal

Dr Ismaïla Ndour
Chargé de Recherches en biologie
marine et des pêches
ISRA,Centre de Recherches
Océanographiques de Dakar-Thiaroy
(CRODT)
Dakar, Sénégal

Dr Taib Diouf
Expert halieute
Ancien Directeur du
CRODT
Ancien DG de l'ISRA
Dakar, Sénégal

Dr Saïkou Oumar Kidé
Chercheur en Biologie et Ecologie
marine, Institut Mauritanien de
Recherches Océanographiques et
des Pêches,
Nouadhibou, Mauritanie

Mathieu Ducrocq
Géographe et agroéconomiste
Président du Comité Scientifique du
Réseau des Aires Marines Protégées
d'Afrique de l'Ouest

Godefroy De Bruyne
WCS
Gabon

Dr Ndiaga Thiam
Directeur ISRA,
Centre de Recherches
Océanographiques
de Dakar-Thiaroye (CRODT)
Dakar, Sénégal